

Martin COLLET

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

E-mail : martin.collet@u-paris2.fr



Carrière et titres universitaires :

- Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) (depuis 2012)
- Professeur de l'Université Paris-Sud (Paris XI) (2008-2011)
- Professeur de l'Université d'Orléans (2004-2008)
- Maître de conférences de l'Université Paris II (2003-2004)

- Agrégé de droit public (concours 2003-2004)
- Docteur en droit de l'Université Paris II (2002)
- Ancien élève de l'IEP de Paris, section économique et financière

Responsabilités éditoriales et scientifiques :

- Membre du Comité de rédaction de la *Revue française de droit administratif* (RFDA) (depuis 2005) : responsable de la rubrique « Droit administratif et finances publiques » et coresponsable de la « Chronique des thèses »
- Membre du Comité de rédaction de la *Revue juridique de l'économie publique* (RJEP) (depuis 2013)
- Membre du Comité de rédaction de la *Revue française de finances publiques* (RFFP) (depuis 2012)
- Membre du Comité de rédaction de *Compléments services publics* (éd. Le Moniteur) (depuis 2011)
- Membre du Comité de lecture de *Grief* (Dalloz-EHESS éd.) (depuis 2013)
- Membre du Conseil scientifique des *Annales de droit* (éd. PURH) (depuis 2009).
- Membre du Conseil scientifique du *Bulletin du droit de l'environnement industriel* (BDEI) (2006-2010)
- Membre de la Rédaction d'*Après-demain* – revue mensuelle de documentation politique fondée par la Ligue des droits de l'homme – (1996-2006)

- Membre du conseil d'administration de l'*Association française pour la recherche en droit administratif* (AFDA) (depuis 2011)

Responsabilités administratives et pédagogiques :

- Membre du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGE), section Régulation et ressources (depuis 2013)

- Membre élu du Conseil national des universités (CNU), section 02 (depuis 2011)
- Expert auprès de l'AERES - section des formations et des diplômes et section des unités de recherche (2008-2010)

- Co-directeur du M2 « Droit fiscal » de l'Université Paris II (depuis 2014)
- Responsable de la filière juridique des Centres universitaires français (CUF) de Moscou et de Saint-Petersbourg (depuis 2014)
- Directeur de la spécialité de M2 « Droit public approfondi » de l'Université Paris-Sud (2009-2011)
- Responsable du Master « Droit public général et des affaires » de l'Université Paris-Sud (2009-2011)
- Membre du Conseil de l'IPAG de Paris (depuis 2013) ; membre du Conseil de la Faculté Jean-Monnet (conseil d'UFR) de l'Université Paris-Sud (2009-2011)
- Directeur du Département de droit de l'Université d'Orléans (2006-2008)

- Président de la Commission consultative des spécialistes de l'Université (CCSU) de droit public et de science politique de l'Université Paris-Sud (2010-2011)
- Président de la Section de droit public de l'Université d'Orléans (2005-2008)
- Président du comité de sélection (section 02) de l'Université Paris-Sud (2011) ; membre des comités de sélection (section 02) des Universités Paris I (2012, 2013, 2014), Aix-Marseille III (2011), Amiens (2009, 2010), Lyon III (2009, 2010, 2012, 2013), Rennes I (2010), Reims (2010), Rouen (2009), Tours (2009), Orléans (2013) ; membre titulaire des commissions de spécialistes (section 02) de l'Université d'Orléans et de l'Université Evry-Val d'Essonne (2004-2008), membre titulaire de la commission des spécialistes de droit de l'IEP de Paris (2003-2004)
- Membre du jury des concours externe (2006) et interne (2007) d'entrée à l'ENA

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Ouvrages :

- *Droit fiscal*, PUF, coll. Thémis, 5^{ème} éd., 2015 (464 p.) [1^{ère} éd. : 2007 ; 2^{ème} éd. : 2009 ; 3^{ème} éd. : 2012 ; 4^{ème} éd. : 2013].
- *L'impôt confisqué*, Odile Jacob, 2014 (104 p.).
- *Procédures fiscales* (avec P. Collin depuis la 2^{ème} éd.), PUF, coll. Thémis, 2^{ème} éd., 2014 (400 p.) [1^{ère} éd. : 2011].
- *Le contrôle juridictionnel des actes des autorités administratives indépendantes*, LGDJ, coll. Bibliothèque de droit public, Tome 233, 2003 (408 p.).

Chroniques :

- Coresponsable (avec F. Rolin, N. Foulquier et X. Dupré de Boulois) de la *Chronique des thèses* de la RFDA ; chronique semestrielle, depuis 2005.
- Coresponsable (avec G. Eckert) de la *Chronique de droit public financier* de la RFDA ; chronique annuelle, depuis 2012.
- Chargé de la *Chronique annuelle de droit fiscal* de la RJEP, depuis 2010.
- Coresponsable (avec M. Guyomar et C. Broyelle) de la *Chronique d'actualité du droit administratif français* de la revue italienne *Diritto Pubblico* ; chronique annuelle (2008-2012).

Principaux articles et commentaires de jurisprudence :

- « Perquisitions : tout est sous contrôle ? », *RJEP* 2014, rep. 8.
- « Le Conseil constitutionnel et la distinction des impôts et des cotisations sociales », *Dr. fisc.* 2014, n° 40, comm. 553.
- « Le juge fiscal français et le contentieux TVA », *RFFP* 2014, n°128, p. 125.
- « Chronique de droit public financier » (avec G. Eckert), *RFDA* 2014, p. 1015.

- « Quelle fiscalité pour les entreprises transnationales ? », in : A. Supiot, *L'entreprise dans un monde sans frontière*, Dalloz, 2014 (à paraître).
- « Le plafonnement de l'ISF ou la naissance clandestine d'un principe constitutionnel », *Grief* (Dalloz-EHESS éd.) 2014, n°1, p. 146.
- « Les nouvelles armes du contrôle fiscal », *Droit & patrimoine* 2014, n° 234, p. 32.
- « Le particularisme des entreprises à capitaux publics », in : Travaux de l'Association Henri Capitant, *Le pouvoir dans les sociétés*, Bruylant, 2014, p. 655.
- « Chronique annuelle 2013 de droit fiscal », *RJEP* 2014, chron. 1.
- « L'exception et le principe : l'exemple des niches fiscales », in : A. Vidal-Naquet, M. Fatin-Rouge Stefanini (dir.), *La norme et ses exceptions. Quels défis pour la règle de droit*, Bruylant, 2014, p. 133.
- « L'impôt confiscatoire : question politique, réponses juridiques », *Rivista trimestrale di diritto tributario* 4/2013, p. 797.
- « Chronique de droit public financier » (avec G. Eckert), *RFDA* 2013, p. 1105.
- « Effet d'aubaine », *RJEP* 2013, rep. 11.
- « La fiscalité de l'arbitrage », in : T. Clay, W. Ben Hamida (dir.), *L'argent dans l'arbitrage*, Lextenso, 2013, p. 175.
- « Retour sur une fusion : la création de la DGFIP », *Cahiers de la fonction publique* 2013, n°333, p. 25.
- « Les sanctions administratives et l'article 6 de la CEDH », *JCP éd. A* 2013, n°11, ét. 2077.
- « Les incidences fiscales de la redéfinition du régime des biens de retour par le juge administratif (note sous : CE, 27 février 2013, CCI de Béthune) », *Dr. fisc.* 2013, n°16, comm. 246.
- « Le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique : "Dépenser mieux" ou "dépenser moins" ? », *RFDA* 2013, p. 433.
- « Chronique annuelle 2012 de droit fiscal », *RJEP* 2013, chron. 1.
- « Chronique d'actualité – Fiscalité des délégations de service public », *Complément Services publics*, (Ed. Le Moniteur), avril 2013, p. 23.
- « Chronique de droit public financier » (avec G. Eckert), *RFDA* 2012, p. 1219.
- « Quelles garanties accorder au contribuable redressé sur le fondement de renseignements recueillis auprès de tiers ? », *RJEP* 2012, ét. 7.
- « Fiscalité : les enseignements de la campagne présidentielle », *RJEP* 2012, ét. 6.
- « À quelles conditions une régie locale de service public peut-elle échapper à l'impôt sur les sociétés ? (note sous : CE, 20 juin 2012, Commune de La Ciotat) », *AJDA* 2012, p. 1807.

- « La mutation des sources du droit fiscal », *RDA* 2012, n°6, p. 52.
- « Les conditions d'assujettissement à l'impôt sur les sociétés des régies locales de service public », *Complément Services publics*, (Ed. Le Moniteur), octobre 2012, p. 32.
- « Quelles conséquences attacher aux erreurs procédurales de l'administration fiscale ? (note sous : CE, Sect., 16 avril 2012, Meyer) », *JCP éd. G.* 2012, n°23, note 687.
- « Chronique annuelle 2011 de droit fiscal », *RJEP* 2012, chron. 1.
- « Chronique d'actualité – Fiscalité des délégations de service public », *Complément Services publics*, (Ed. Le Moniteur), février 2012, p. 25.
- « A quelles conditions une personne privée a-t-elle la "disposition" d'un ouvrage public, au sens de la loi fiscale ? (note sous : CE, 16 novembre 2011, Sté Vinci Park gestion SA) », *AJDA* 2012, n°5, p. 280.
- « La prévention des contentieux », in : G. Orsoni (dir.), *La bonne gouvernance fiscale*, Economica, 2012 (à paraître).
- « La question prioritaire de constitutionnalité en matière fiscale », *RJEP* 2011, ét. 5.
- « Aperçu de droit fiscal des étrangers : le régime des impatriés », in : *Mélanges F. Julien-Laferrière*, Bruylant, 2011, p. 133.
- « La généralisation d'un régime de responsabilité pour faute simple des services fiscaux : une bonne nouvelle pour les contribuables ou pour l'administration ? (note sous : CE, Sect., 21 mars 2011, Krupa) », *RJEP* 2011, jur. 30.
- « Chronique annuelle 2010 de droit fiscal », *RJEP* 2011, chron. 1.
- « Vers un assujettissement plus systématique des subventions publiques à la TVA ? (note sous : CE, 10 juin 2010, Sté Carilis) », *AJDA* 2011, n°8, p. 453.
- « Chronique d'actualité – Fiscalité des délégations de service public », *Complément Services publics*, (Ed. Le Moniteur), avril 2011, p. 22.
- « Droit administratif et finances publiques : apports de l'année 2010 », *Ius Publicum* [revue en ligne associant plusieurs revues européennes dont la RFDA], mars 2011.
- « Le développement du rescrit », in : *Les transformations de l'administration fiscale*, L'Harmattan, 2011, p. 95.
- « Réforme fiscale : la contrainte constitutionnelle », *RFFP* 2011, n°116, p. 19.
- « Enjeux fiscaux des différents contrats » (fasc. I.250) ; « Fiscalité afférente aux travaux d'investissement » (fasc. III.320) ; « Impôt sur les sociétés et autres personnes morales délégataires » (fasc. III.690) ; « Contrôle fiscal » (fasc. V.230), in : L. Richer (dir.), *Délégation de service public*, Ed. Le Moniteur, 2011.
- « Le contrat administratif du point de vue du droit fiscal », in : F. Rolin (dir.), *La théorie générale du droit des contrats administratifs*, La Mémoire du droit (à paraître).

- « Réciprocité et droit fiscal : le cas des agréments fiscaux », in : *La réciprocité*, Pedone (à paraître).
- « Les conditions d'invocabilité de la doctrine administrative », *RFFP* 2010, n°112, p. 71.
- « Les modalités de répercussion de la taxe foncière sur les titulaires d'une autorisation d'occuper le domaine public (note sous : CE, 5 mai 2010, M. Bernard) », *Dr. fisc.* 2010, n°29-34, comm. 427 ; *JCP éd. A.*, 2010, n°39-40, comm. 2288.
- « Le principe de l'estoppel est-il soluble dans le contentieux objectif ? (note sous : CE, Avis, 1^{er} avr. 2010, SAS Marsadis) », *RJEP* 2010, jur. 42.
- « Autorités administratives indépendantes », in : A.-J. Arnaud (dir.), *Dictionnaire de la globalisation*, LGDJ, 2010, p. 44.
- « Visites domiciliaires et droits de l'homme : le point de vue du fiscaliste », in : P. Tavernier (dir.), *La France et la jurisprudence de la CEDH en 2008*, Bruylant, 2010, p. 145.
- « Chronique annuelle 2009 de droit fiscal », *RJEP* 2010, ét. 1.
- « L'application du principe de personnalité des peines aux personnes morales en matières administrative et fiscale », *RJEP* 2010, ét. 5.
- « Le juge administratif et le contrôle des aides d'État : de la réception à l'instrumentalisation du droit communautaire ? », *RDP* 2009, n°5, p. 1311.
- « La pratique de l'amortissement de caducité par les délégataires de service public », *Dr. fisc.* 2009, n°17, ét. 285.
- « Précisions sur le régime fiscal des délégations de service public (note sous : CE, 11 décembre 2008, Min. c/ SA hôtelière La chaîne Lucien Barrière) », *RJEP* 2009, jur. 17.
- « Les aspects comptables et fiscaux de la patrimonialité des actes administratifs », *RFDA* 2009, n°1, p. 8.
- « Le droit fiscal, berceau de la régulation ? », in : Th. Revet et L. Vidal (dir.), *Annales de la régulation (vol. 2)*, ed. Institut de Recherche juridique de la Sorbonne (IRJS), 2009, p. 39.
- « Constitution et prélèvements obligatoires », *Les Petites Affiches*, 22 janvier 2009, n°16, p. 58.
- « Responsabilité de l'État du fait des lois : compétence exclusive du juge administratif (note sous : TC, 31 mars 2008, Société Boiron c/ Direction générale des douanes et droits indirects) », *RJEP* 2008, n°656, p. 18.
- « Concessions de service public : l'amortissement des biens de retour », *RJEP* 2008, n°655, p. 3.
- « L'affaire du Crédit lyonnais devant le Conseil d'État (note sous : CE, 16 janvier 2008, M. Haberer) », *AJDA* 2008, n°18, p. 1000.
- « La régulation fiscale », *Dr. fisc.* 2008, n°12, et. 220.
- « Autorités de régulation économique : l'émergence d'une catégorie nouvelle ? (Note sous : CE, Sect., 30 novembre 2007, M. Tinez) », *RJEP* 2008, n°651, p. 11.

- « Le droit déclaratoire (à propos des lois mémorielles et autres dispositions législatives « non normatives ») », in : Y. Gaudemet (dir.), *Le préambule de la Constitution de 1946*, Ed. Panthéon-Assas, 2008, p. 19.
- « Valeur(s) de la régulation », in : *Mélanges en l'honneur de Jacqueline Morand-Deville*, Montchrestien, 2007, p. 241.
- « La création des autorités administratives indépendantes : symptôme ou remède d'un État en crise ? », *Regards sur l'actualité* (La documentation française), n°330, avril 2007, p. 5.
- « Autorités de régulation et procès équitable (note sous : CE, Sect., 27 octobre 2006, M. Parent et a.) », *AJDA* 2007, n°2, p. 80.
- « Les bienfaits du "dialogue des juges". Remarques sur la mise en œuvre par le juge fiscal des articles 14 de la CEDH et 1^{er} de son premier protocole additionnel », *Dr. fisc.* 2006, n°51, p. 2179.
- « Régime des interprétations administratives : la simplification viendra-t-elle du droit fiscal ? (note sous : CE, Sect., 16 décembre 2005, Société Friadent France) », *AJDA* 2006, n°13, p. 721.
- « La réforme de la CNIL ou les ruses de l'État "post-moderne" », in : *Annales de la régulation*, LGDJ, coll. « Bibliothèque de l'Institut André Tunc », Vol. 9, 2006, p. 127.
- « Quelle compétition pour l'amélioration du service public ? (A propos d'un rapport de l'IGD) », in : M.-A. Frison-Roche (dir.), *Les engagements dans la régulation économique*, Dalloz-Presses de Sciences-Po, série « Droit et économie de la régulation », vol. 4, 2006, p. 263.
- « La régulation. Nouveaux modes ? Nouveaux territoires ? (A propos du n°109 de la RFAP) », in : M.-A. Frison-Roche (dir.), *Les risques de régulation*, Dalloz-Presses de Sciences-Po, 2005, p. 297.
- « La recevabilité du recours en annulation contre les instructions fiscales », *Dr. fisc.* 2005, n°25, p. 1071.
- « De la consécration à la légitimation. Observations sur l'appréhension par le juge des autorités de régulation », in : M.-A. Frison-Roche (dir.), *Les régulations économiques : légitimités et efficacités*, Dalloz-Presses de Sciences-Po, 2004, p. 43.
- « Contrôle des actes de gestion : pour un retour à l'anormal », *Dr. fisc.* 2003, n°14, p. 536.